



**[CLIQUEZ ICI POUR VOIR CETTE VIDEO SUR LE 17 MARS 2009 A MADAGASCAR](#)**

17 mars 2009-17 mars 2012. Cela fait trois ans exactement que Marc Ravalomanana, avant de prendre la fuite pour l'Afrique australe, a dissous son gouvernement, remis ses pouvoirs à un « *directoire militaire* »

monté de toutes pièces, contrairement aux dispositions de la Constitution de la III<sup>e</sup> république qui stipule que c'est le Président du Sénat qui assure l'intérim en cas de vacance du chef de l'Etat. Un flagrant acte anticonstitutionnel de la part des chefs des "légalistes"

. L'histoire ne pouvant reposer sur des histoires inventées pour les yeux du vieux beau Marc, voici le devoir de mémoire de madagate.com à travers une vidéo reposant sur des faits ayant existé qui constituent la seule et unique vérité. Le reste n'est que fanatisme et culte de la personnalité.

Depuis quelque temps, Ravalomanana se tait, après avoir promis maintes fois un retour triomphal à ses vaillants partisans qui ont le mérite de le vénérer jusqu'ici. Quelle est la raison de ce silence ? L'Histoire, toujours elle, nous l'apprendra tôt ou tard. Pour le moment, revivez en vidéo le 17 mars 2009 à Madagascar.

Dans cette vidéo : **[CLIQUEZ ICI](#)**



**Les déclarations en malgache de Marc Ravalomanana, à la TVM, le matin du 17 mars 2009, de sa décision personnelle (« *hevitra samy irery*») qui a fait mettre à la mode le mot « *unilatéral*» ;**



**La traduction en français de cette décision unilatérale et de la teneur de celle-ci ;**



**L'intervention téléphonique EN DIRECT de la correspondante de France 24, toujours ce 17 mars 2009 ;**



**L'analyse d'Albert Bourgi sur le thème « *Madagascar : coup d'Etat ?*».**



**Enfin ce qu'a dit le Président Sarkozy lors du sommet de l'Europe, le 20 mars 2009.**

Regardez et écoutez attentivement et jusqu'au bout.

**Jeannot Ramambazafy – 17 mars 2012**